



Union Belge de Neuchâtel

Bulletin n° 97 - Printemps 2018

Président : Alain Valette

president@unionbelge-neuchatel.ch

Le mot du Président



Chers Membres de l'UBN,

J'espère que vous avez bien commencé l'année. Votre comité s'emploie activement, avec nos collègues du Club Belge de Bâle-Jura, à la préparation de l'édition 2018 de la Journée des Belges en Suisse: elle aura lieu le dimanche 2 septembre, à Bienne et sur l'île-Saint-Pierre. Nous vous préparons un programme du tonnerre qui commencera vers 10h avec une activité-découverte de Bienne (au choix: visite de la vieille ville, ou promenade horlogère, ou balade dans les vignes, ou...). Vers midi, nous embarquerons sur le MS Bielersee pour une croisière apéritive, où la bière sera fournie par notre sympathique brasseur belge Mitch Fonteyn (vous vous rappelez, la Brasserie des 3 Lacs à Enges?: c'est lui!). Ensuite, barbecue et animations diverses au Restaurant du Cloître de l'île-Saint-Pierre. Les enfants ne seront pas oubliés. Enfin, retour en bateau à Bienne où la journée se terminera aux alentours de 17h.

Le programme détaillé (avec bulletin d'inscription) vous parviendra courant du mois de mai. Nous espérons vous voir nombreux à la Journée des Belges et, si le cœur vous en dit, venez donc rejoindre la sympathique équipe de bénévoles qui assurera l'organisation sur place le 2 septembre: accueil des participants, distribution des différents tickets, orientation des participants dans la ville et sur l'île, jeux avec les enfants, etc...

Ne manquez pas non plus les prochaines activités de l'UBN annoncées dans les pages de ce bulletin, à commencer par la chocolaterie Camille Bloch le 22 avril!

A très bientôt, amicalement,

Alain

Visitez notre site : <http://unionbelge-neuchatel.ch/>



Facile à utiliser, clair et toujours à jour (merci Laurent !), vous y retrouvez tout ce que vous voulez savoir sur votre UBN et encore plus... Nous vous rappelons que vos familles et amis non membres sont toujours bienvenus pour vous accompagner lors de nos activités.

Petit retour sur nos dernières activités



Le samedi 9 décembre, quelques courageux membres de l'UBN ont bravé la neige et le froid pour accompagner votre président aux Verrières, autour de la friterie ambulante « La frite belge mobile ». La chaîne de TV locale Canal Alpha nous y avait convié pour tourner une présentation de notre union :

<http://www.canalalpha.ch/actu/je-suis-president-de-lunion-belge-de-neuchatel/>

Merci à Jacqueline et Jean-Louis, à Myriam et Georges et à Alain !



Le dimanche 7 janvier, nous nous sommes retrouvés à 18 pour notre désormais traditionnel café-galettes de Nouvel An.



Le Samedi 13 janvier, 4 membres ont assisté au Théâtre de Poche à Bienne au spectacle plein d'humour « Shit Horn ou la Suisse vue du Belge » de notre compatriote Olivier Tilleux.



Le jeudi 18 janvier, Alain a retrouvé 2 membres de l'UBN, au théâtre du Passage à Neuchâtel au spectacle Fight Night de la Cie Ontroerend Goed.



Le vendredi 9 mars à 20h30, à la salle de spectacles de Saint-Imier, 3 membres ont assisté au spectacle de La Framboise Frivole, un duo de comiques belges, Peter Hens & Bart Van Caenegem. A recommander chaudement, à voir et à revoir ; ceux qui ne sont pas venus ont vraiment perdu quelque chose ! Des rencontres et discussions spontanées ont eu lieu avec de nombreux Belges du Jura présents dans la salle.

Prochaines activités : d'avril à juillet



Même si le meilleur chocolat au monde est bien sûr le chocolat belge 😊, le **dimanche 22 avril**, nous vous proposons de parcourir ensemble le tout nouveau parcours découverte de la **chocolaterie Camille Bloch**, Grand-Rue 21, 2608 Courtelary. <https://chezcamillebloch.swiss/fr/offre/#parcours-decouverte>

Nous vous donnons **rendez-vous à 14h sur le parking**. Après la visite, ceux qui le souhaitent feront leurs emplettes au magasin et se retrouveront au bistrot, le tout sur place.

L'UBN offre la visite à ceux qui s'inscrivent jusqu'au 14 avril (délai de 7 jours pour le tarif de groupe). **Annoncez-vous** par téléphone au 077 413 72 39 ou par mail president@unionbelge-neuchatel.ch. Au vu des inscriptions, nous proposerons un covoiturage.



Photo © Tristan Pérez-Martin

Nous vous proposons de nous rejoindre le **dimanche 20 mai à 17h15**, dans le cadre du Festival Les Amplitudes, au **Théâtre populaire romand à La Chaux-de-Fonds**, pour assister, en 1ère suisse, au spectacle de danse "**La mesure du désordre**". L'auteur Thomas Hauert est un artiste de renom international, primé à plusieurs reprises et qui a fondé sa Cie ZOO à Bruxelles en 1998.

<https://www.danse-neuchatel.ch/Spectacles-2018/ZOO-THOMAS-HAUERT-et-GROUP-LA-BOLSA>

35.- l'entrée

20.- AVS / IV / Etudiants / Chômeurs / Carte Caritas

15.- enfants jusqu'à 16 ans

Notre ami Philippe Olza, membre du comité de l'UBN et impliqué dans l'organisation de ce spectacle, nous invite à un **goûter-apéritif dès 16h15, à la Salle Beau-Site du TPR**.

Inscriptions : de préférence dès à présent et jusqu'au 29 avril, au 078 673 70 90, ou par E-mail : info@olza.com . Cela permettra à Philippe de nous réserver de belles places ... Bienvenue !

SORTIE-SPECTACLE ouverte aux six Unions belges (Les détails de la visite vous parviendront bientôt) : **Pour profiter au maximum de ce dimanche de la Pentecôte**, la SRUB-L (Société Royale Union belge-Lausanne) contactée par Philippe Olza propose de se retrouver en début d'après-midi pour une **visite guidée de 90 minutes de la ville de La Chaux-de-Fonds**, ville intéressante par sa structure, son architecture, ses trésors Art Nouveau et les réalisations de Le Corbusier. Une façon bien agréable de

tisser des liens entre les amis des autres Unions avant de se retrouver à la Salle Beau-Site du TPR pour le goûter-apéritif et le spectacle de danse.



Le **dimanche 17 juin**, notre ami Jean-Louis, membre très sportif de l'UBN, organise une **balade en vélo dans la région du Seeland: Marin - Praz aller et retour**.

Parcours: La Tène, passage de la Thielle sur le pont de chemin de fer, Lindenhof, La Sauge, Sugiez, Praz.

Rendez-vous à 10h au parking du « [CIS Marin](#) centre Tennis » route des Marais 10, 2074 Marin-Epagnier.

Pique-nique resp. restauration à l'Hôtel-Restaurant Bel Air, route Principale 145 à 1788 Praz (Vully). Les « moins sportifs » peuvent aller directement au restaurant et nous attendre en prenant l'apéritif !

Distance aller/retour environ 35 km. Parcours **essentiellement plat**, en majeure partie sur des routes interdites aux voitures. Pour les plus sportifs, possibilité de grimper la butte du Vully – env. 200 m de dénivellation – en passant par Lugnorre et Motier.

On vous attend nombreux pour cette belle balade ! **Annoncez-vous** par téléphone au 077 413 72 39 ou par mail president@unionbelge-neuchatel.ch.



Dominique Wacker-Cao, membre de longue date de l'UBN, est arrivée en Suisse en juillet 1968, à Saint-Blaise où elle habite toujours. Ci-contre, une photo du grand départ de Belgique avec un superbe camion de déménagement rouge bien vintage.

Afin de **fêter ce cinquantenaire sur sol helvétique**, Dominique invite les membres de l'UBN, le **dimanche 1er juillet après-midi**, dans son jardin à **Saint-Blaise**, à **une petite fête belgo-suisse!**

Il y aura, c'est sûr, des frites, des gaufres, de la bière et de la bonne humeur, une fois!!

Merci de vous inscrire par tél. au 077 413 72 39 ou par mail president@unionbelge-neuchatel.ch.

Journée 2018 des Belges de Suisse



Merci à Christian, Jean-Claude et Léontine d'avoir rejoint le comité de l'UBN qui co-organise, avec le Club Belge de Bâle et du Jura, la journée 2018 des Belges de Suisse, le **dimanche 2 septembre 2018** à laquelle nous recevrons entre 100 et 200 compatriotes.

Nous avons besoin d'aide (bénévole bien sûr ☺), merci à toutes les bonnes volontés de nous rejoindre pour un p'tit coup de pouce à la préparation et /ou un grand coup de mains le jour J. Très bon accueil garanti !

Voir aussi document annexé.

Art moderne au Boléro de Versoix : 5 artistes belges exposent leurs oeuvres



A la demande de la délégation Wallonie-Bruxelles à Genève, voici une information concernant 5 artistes belges (Philippe Cardoen, Hughes Dubuisson, Mufuki Mukuna, Jacques Vandamme et Dominique Vermeesch) qui exposent au Boléro de Versoix à l'occasion du centenaire de l'inauguration de l'ambassade de Suisse à Bruxelles du 14 avril au 13 mai 2018.

L'entrée est libre du mardi au dimanche de 15h à 18h.
Boléro, 8 chemin J.-B. Vandelle
1290 Versoix, Suisse

Renseignements : www.bolero-versoix.ch, +41 (0)22 950 84 00 ou bolero@versoix.ch.
Voir aussi flyer annexé.

Artiste belge de cœur



Merci à Jean-Louis de nous renseigner le lien :

<http://sosoir.lesoir.be/pierre-arditi-je-ne-tiens-plus-me-voir>

On y découvre **Pierre Arditi**, ce grand acteur français de mère belge en ... fin connaisseur de la Belgique où il a passé tant de merveilleuses vacances chez ses grands-parents bruxellois. Il apprécie toujours beaucoup notre cher plat pays où il revient encore souvent!

Et dans l'article, il nous dévoile même ses bonnes adresses de bistrots et restaurants !

Petite annonce d'une membre

Location à la côte belge



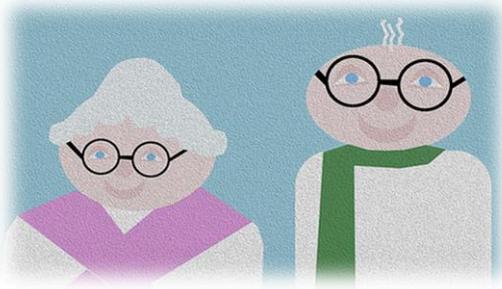
Madeleine Spaas-Derouwaux propose en location à la semaine un **bel appartement 4 pièces à Knokke-le-Zoute** (115 m², hall, toilettes invités, cuisine ouverte bien équipée (four, micro-ondes, lave-vaisselle, lave-linge), terrasse de 9 m², living de 45 m², 1 chambre avec 2 lits de 90x200, 1 chambre avec 2 lits de 90x200 et lavabo, 1 petite chambre avec 1 canapé-lit et lavabo, 1 salle de bains (baignoire-douche, lavabo, toilettes), ascenseur, 1 garage fermé dans cour intérieure).

L'appartement est à 300 mètres de la mer et des commodités du centre de Knokke.

Pour tarifs et belle brochure illustrée, contact :

derouwauxm@hotmail.com; tel: +41 32 731 79 06.

Informations administratives



Dans un mail (extrait ci-dessous) en date du 4 janvier 2018, l'UFBE (Union Francophone des Belges à l'Étranger) informe les Belges résidant en Suisse :

Extrait :

« ... OBJET : SUISSE – BELGIQUE – Modification de la convention fiscale à partir de ce 01.01.2018 : plusieurs changements dont l'un affecte l'imposition des pensions. »

- 1) Comme nous l'avons annoncé par deux fois dans le Journal des Belges à l'étranger, l'avenant modifiant la convention fiscale entre la Belgique et la Suisse pour éviter les doubles impositions qui avait été conclu en avril 2014 n'est rentré en application que le 1er janvier 2018. (...)

La principale nouvelle disposition pour vous prévoit que désormais à partir du 1er janvier 2018 toutes les pensions seront imposables dans le pays de source donc souvent pour vous la Belgique et non plus dans le pays de résidence comme c'était le cas pour les pensions de salariés, d'indépendant de l'ONP ou de l'ex OSSOM versées par la Belgique.

C'est ainsi que dès janvier, février ou mars 2018 vos pensions belges seront amputées d'une retenue pour avance à valoir sur l'impôt belge des non-résidents (INR) qui sera calculé en 2019 après la déclaration de ces pensions de 2018 à l'exercice 2019 en août ou septembre 2019.

Bien entendu, ces retenues à la source appelées « précompte professionnel » seront déduites de l'impôt calculé après déclaration et le surplus vous sera remboursé.

Mais attention, ces pensions devenues imposables seront rajoutées à vos autres revenus de source belge comme les revenus cadastraux de vos biens immobiliers en Belgique que vous déclariez peut-être déjà ce qui placera vos pensions belges dans des tranches de revenus plus imposées.

En effet si vous ne deviez déclarer que votre ou vos pensions belges le calcul serait simple :

- pour un isolé ou un couple avec deux pensions, pas d'impôt belge sur le total des premiers 15.000€ de chaque conjoint ;
- pour un couple avec une seule pension, pas d'impôt belge sur les premiers 20.000€.

Mais au-delà de ces montants, tous vos revenus imposables par la Belgique subiront un impôt de 50%.

Pour rappel l'UFBE aide ses membres adhérents (payant 55€ par 12 mois) à bien remplir leurs déclarations de revenus belges et à ne pas commettre d'erreurs parfois lourdes de conséquences ou à calculer l'impôt belge prévisible.

- 2) En Suisse, vous devrez désormais déclarer vos pensions belges comme des revenus de source étrangère déjà taxés mais à prendre en compte par la Suisse pour la réserve de progressivité. ... »

Recette : Boulets à la liégeoise

Bien de chez nous, facile, rapide et délicieux ! Que demander de plus ?

Voici la recette (et la photo) proposée par la Confrérie du Gay Boulet, de Bonnelles

http://www.gayboulet.be/crbst_1.html

qui signale qu'en poussant son cri de ralliement tout en dégustant les boulets, ils sont encore bien meilleurs ! Tous ensemble : « *Gay, Gay, Gay ... Boulet !!!* »

Ingrédients

pour environ 10 boulets

- 300g de hachis de bœuf
- 700 g de hachis de porc
- 4 tranches de pain de mie (sans la croûte) trempées dans du lait
- 1 oignon finement haché
- 1 bouquet de persil finement haché
- 2 œufs
- sel, poivre, muscade
- un peu de chapelure

pour la sauce

- 4 oignons grossièrement hachés
- Thym
- 4 CS de cassonade brune
- 1 filet de vinaigre de vin rouge
- 1 litre de bouillon de viande
- 1 à 2 CS de sirop de Liège
- 4 clous de girofle et 4 baies de genévrier
- sel, poivre, 2 feuilles de laurier
- quelques raisins de Corinthe
- maïzena ou beurre manié (50% de beurre mélangé à 50% de farine)



Préparation des boulets

Pétrir tous les ingrédients afin d'obtenir un mélange homogène.

Rouler des boulets d'environ 120 gr.

Les cuire au four à 180° dans une lèchefrite beurrée (ou à la poêle) durant 35 minutes environ.

Préparation de la sauce

Dans le jus de cuisson, faire revenir les oignons. Saupoudrer d'une pincée de thym, laisser blondir.

Ajouter la cassonade brune afin de former un caramel.

Déglacer avec le vinaigre de vin rouge.

Mouiller avec le bouillon.

Porter à ébullition et incorporer le sirop de Liège, les clous de girofle et les baies de genévrier.

Assaisonner de sel, poivre et laurier. Laisser cuire pendant 30 à 35 minutes.

En fin de cuisson, ajouter quelques raisins de Corinthe et lier la sauce avec maïzena ou beurre manié.

Rectifier l'assaisonnement.

Disposer les boulets dans la sauce et laisser frémir quelques minutes à feu très doux.

Suggestions d'accompagnement :

frites, compote de pommes, stoemp, salade et bien sûr ... une bonne bière belge !

Bon appétit !



Faites vivre votre union !

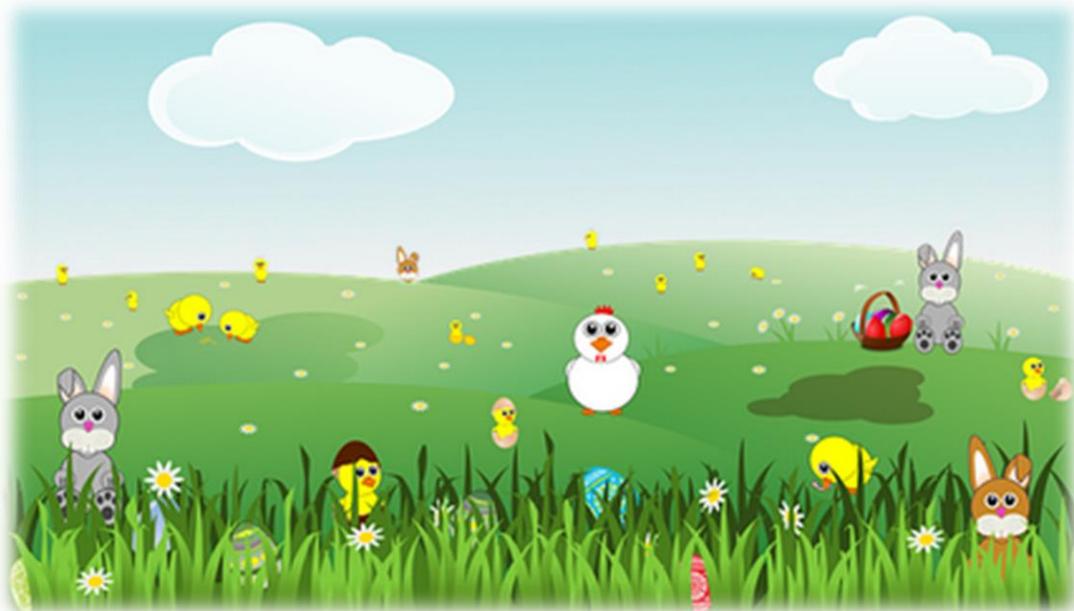
Nous vous publierons toujours avec plaisir :

- ✓ recettes familiales,
- ✓ anecdotes,
- ✓ petites annonces,
- ✓ propositions d'activités,
- ✓ ...



Encore mieux : vous nous organisez une activité !

***Nous vous souhaitons une très belle période de Pâques
et un excellent printemps plein de fleurs, de soleil et de bonheur !***



Pour votre U.B.N.,

Françoise et Alain